

NOTE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME DES PLUIES PROVOQUEES DU SENEGAL « BAWAAN »

1) INTRODUCTION

L'Option des pluies provoquées a été annoncée par le Chef de l'Etat, suite à la situation pluviométrique très déficitaire de l'hivernage 2002, qui a entraîné une baisse drastique de la production agricole et affecté le cheptel par la rareté des pâturages et des points d'eau.

C'est dans l'objectif d'atténuer les effets de la sécheresse que le Gouvernement a initié le Programme dénommé « Bawaan », dont le but est d'augmenter les précipitations par ensemencement des nuages et de réaliser des bassins de rétention des eaux de ruissellement.

2) Organisation du Programme

Le Programme « Bawaan » est coordonné par un Comité National de Coordination du Programme créé par arrêté du Premier Ministre et dont la présidence est assurée par le Haut Commandant de la Gendarmerie.

Le Comité est composé de :

- la Gendarmerie qui en assure la coordination générale,
- la Direction de la Météorologie Nationale pour la Coordination Technique :
 - ✓ *Préparation, exécution et suivi des opérations;*
 - ✓ *Evaluation et recueil des informations;*
 - ✓ *Recherches en matière de physique des nuages;*
 - ✓ *Rapports périodiques;*
 - ✓ *Equipements techniques).*
- la Direction du Génie Rural pour les ouvrages hydro agricoles notamment les bassins de rétentions,
- de l'Armée de l'Air pour la logistique aérienne (Avions, pilotes et mécaniciens).
- du Ministère de l'Economie et des Finances pour la mobilisation des ressources.
- du Ministère de la Recherche Scientifique, du Ministère de l'information et du Centre du Suivi Ecologique.

3) Régions ciblées par le Programme

Les régions cibles du programme sont le Bassin arachidier et la zone sylvopastoral, zones choisies pour leur potentiel agropastoral en matière de sécurité alimentaire et compte tenu des risques climatiques liés à la forte variabilité pluviométrique.

Dans ces zones, des bassins de rétention ont été réalisés pour mobiliser et conserver l'eau de ruissellement. L'eau ainsi conservé, servira pendant la contre saison, à occuper les populations rurales (travaux agricoles et l'abreuvement du bétail)

4) Financement du programme

En attendant de trouver un financement extérieur, le Programme est actuellement financé à 100% par le budget national.

La Banque Islamique de Développement (BID), a accordé au Programme un crédit subvention de 200.000\$US pour couvrir les dépenses suivantes :

- Equipements : (Socle Radar et Matériels Télécoms complémentaires)
- Coopération régionale et renforcement des capacités : (ateliers nationaux et régionaux, Formation, et Service de consultant)

5) Approche sous régionale

Cette approche s'inscrit dans la vision d'intégration sous régionale du Président de la République Maître Abdoulaye Wade. C'est dans ce sens, qu'une conférence sous régionale présidée par le Chef de l'Etat, a été organisée à Dakar en Décembre 2003 et à laquelle ont participé les pays suivants : **le Mali, la Gambie, la Mauritanie, le Maroc le Niger et le Sénégal** ainsi que les organisations comme la BID et l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale).

La conférence a recommandé l'élaboration d'un programme sous régional de pluies provoquées. A cet effet, un consultant a été recruté sur financement de la BID, pour élaborer un document de projet devant être approuvé par une conférence ministérielle.

6) Investissements réalisés

Une étude de faisabilité faite en 2002, avec l'appui de l'assistance marocaine, a permis de bien cadrer le Programme et d'évaluer les investissements à réaliser.

Ainsi, entre 2003 et 2005, les investissements suivants ont été réalisés:

Programme « Bawaan » du Sénégal.

- La construction du siège du Programme pour abriter le centre des opérations, les lignes spécialisées entre le siège et le site du Radar, ainsi que les équipements techniques nécessaires au bon déroulement des opérations.
- L'acquisition de véhicules pour les missions de terrain
- L'acquisition d'équipements techniques tels que générateurs au sol, radar météorologique, stations automatiques, poste de travail et serveurs, onduleurs,
- Construction et réhabilitation des stations météorologiques et équipements en appareils de mesures
- L'acquisition des produits chimiques d'ensemencement.
- La formation du personnel pour le renforcement des capacités de la DMN

Le Programme est conçu pour mettre en œuvre dans un premier temps, une phase pilote expérimentale de cinq ans. A l'issue de cette phase, une évaluation sera faite pour en déterminer les conditions d'une extension.

7) Campagnes opérationnelles d'ensemencement

Le programme a déjà réalisé trois campagnes d'ensemencement en 2005, 2006 et 2007.

L'ensemencement se fait par vecteurs terrestre et aérien :

- ✚ Le vecteur terrestre utilise des générateurs au sol dont le principe consiste à brûler une solution, mélange d'iodure d'argent et d'iodure de sodium, à l'avant du nuage, de façon à y faire pénétrer de minuscules particules issues de la combustion.
- ✚ Le vecteur aérien utilise deux types d'avion, le King air 100 et l'Alpha Jet, un avion de chasse. Ces moyens aériens sont mis gracieusement à la disposition du Sénégal pendant la phase pilote du programme, par la coopération marocaine.

Les rapports de campagne sont disponibles au niveau du Secrétariat du Programme à la Direction de la Météorologie Nationale.